Bureau Technique d'Inspections A.S.B.L. Organisme de contrôle agréé, tierce partie

Maaltecenter Blok G Derbystraat 345 B 9051 Gent

Tèl: 09 / 242 99 88 Fax: 09 / 242 88 42



	PROCES-VERBAL DE	L'I, XAMEN D'UNE INSTALLATION A BASSE-	-TENSION
No DU RAPPORT.:	2000/08/11/700	101 ADRESSE DE L'INSTALLATION :	me du Cinctieire
Date du procès-verbal :	11/08/2006		48+30 Ams
Date de l'examen :	11608 12006	PROPRIETAIRE:	Mr Nonchenila
		Adresse:	me du cimetière
V. réf:			4430 Ams
N. réf :		DONNEUR DE COMMANDE :	idem
		Adresse:	
Société distributrice :	ALE		
Réf. :		INSTALLATEUR:	idean
		Adresse :	
No du compteur :			
ndex :		TVA ou CI:	
	manuscription or construction of the construct	anandropogemis.	
ature de l'examen : 🔲 de	conformité	2007 200 O T as 201 Tabana San Die	atrib.)
		RGPT art. 262) [(R.T. art. 231) [(Prescr. Soc. Dis	4
	nouvelle modification chantie		
laccordement : Souterrai		Type de prise de terre : Boucle Barro Pique	cts
	cau principal : 4 X 10 mm²	Protection du raccordement : 63 A max	24/02110
laccordement : Tension : 👖	20mo 230 V	Interrupteur général : type : DPCOR 6	111/0/11 01
nstallation électrique : 🔲 A	Avant 🖾 Après 🖾 1.10.81 🔲 1.1.83	RGIE art. 86 RGIE art. 87 RGIE art. 88 Sc	chema[T] [N II]
	RGIE art. 95 RGIE art.		
A	Nombre de circuits termi	inaux: 14 RT: 11 Ohm RI: 71M	(ohm
A	Nombre de circuits termi	inaux: 14 RT: 11 Ohm RI: 11M	ohm
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi		
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi	inaux : RT : Ohm RI : M position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties in	
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi		
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi		
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties i	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties i	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties le	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vus OMMERCIAL
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties le	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vus OMMERCIAL
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981).	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu OMMERCIAL
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981).	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux : DESCRIPTION DE L'INS et signés en exécution de l'i	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981).	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux : DESCRIPTION DE L'INS et signés en exécution de l'i	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981).	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981).	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981).	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux : DESCRIPTION DE L'INS et signés en exécution de l'i	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981).	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu
Nombre de tableaux : DESCRIPTION DE L'INS et signés en exécution de l'a	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981).	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la SERVICE CO	ntégrales de ce procès-verbal et qui ont été vu OMMERCIAL
Nombre de tableaux :	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes :	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties in SERVICE CO SECTION 101.041/201313 DO Man plant lars du larte lars du pre re	OMMERCIAL ON DEVIS Sign 1.108.106
Nombre de tableaux : DESCRIPTION DE L'INS DESCRIPTION DE L'INS et signés en exécution de l'in infractions constatées et/or New A. L'installation est	Nombre de circuits termis STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes :	position et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties in SERVICE CO SECTIO 101.041/201313 DO 102.041/201313 DO 103.041/201313 DO 104.041/201313 DO	OMMERCIAL ON DEVIS ONE M. 108., 106 ain examen de contrôle de l'installation doit
DESCRIPTION DE L'INS per le signés en exécution de l'infractions constatées et/or Conclusions: A. L'installation est étre effectué pour L'installation n'est	Nombre de circuits termi STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes : conforme. Le dispositif de protection to 1107103 (RGIE art. 271) ainsi st pas conforme. Elle peut rester en se	service of section et schéma(s) unifilaire(s) qui sont parties la service of section section du la la courant différentiel résiduel a été plombé. Le procha qu'après toute modification importante ou toute extenervice à condition de rémédier sans tarder aux infractic	ain examen de contrôle de l'installation doit
Infractions constatées et/or Conclusions: L'installation or or adéquates pourque L'installation purque adéquates pourque	Nombre de circuits termis STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes : conforme. Le dispositif de protection is pas conforme. Elle peut rester en se l'installation ne constitue pas un da	service condition de rémédier sans tarder aux infractioning pour les personnes et les biens.	ain examen de contrôle de l'installation doit
DESCRIPTION DE L'INS per signés en exécution de l'infractions constatées et/or Conclusions: A. L'installation est étre effectué pour de l'infraction n'es adéquates pour que Une nouvelle visi	Nombre de circuits termis STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes : conforme. Le dispositif de protection le JUNE (RGIB art. 271) ainsi st pas conforme. Elle peut rester en se l'installation ne constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au protection de constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au p	service condition de rémédier sans tarder aux infractioning pour les personnes et les biens.	ain examen de contrôle de l'installation doit
Infractions constatées et/or Conclusions: L'installation est étre effectué pour que l'une nouvelle visi	Nombre de circuits termis STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes : conforme. Le dispositif de protection le JUNE (RGIB art. 271) ainsi st pas conforme. Elle peut rester en se l'installation ne constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au protection de constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au p	service condition de rémédier sans tarder aux infractioning pour les personnes et les biens.	ain examen de contrôle de l'installation doit
Infractions constatées et/or Conclusions: A. L'installation est étre effectué pour l'installation n'es adéquates pour que Une nouvelle visi	Nombre de circuits termis STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes : conforme. Le dispositif de protection le JUNE (RGIB art. 271) ainsi st pas conforme. Elle peut rester en se l'installation ne constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au protection de constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au p	service condition de rémédier sans tarder aux infractioning pour les personnes et les biens.	ain examen de contrôle de l'installation doit
Infractions constatées et/or Conclusions: L'installation est étre effectué pour que de l'une audequates pour que Une aouvelle visi	Nombre de circuits termis STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes : conforme. Le dispositif de protection le JUNE (RGIB art. 271) ainsi st pas conforme. Elle peut rester en se l'installation ne constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au protection de constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au p	service condition de rémédier sans tarder aux infractioning pour les personnes et les biens.	ain examen de contrôle de l'installation doit
Nombre de tableaux : DESCRIPTION DE L'INS L'installation est citre effectué pour L'installation n'est adéquates pourque Une nouvelle visi L'installation n'est aléquates pourque Une nouvelle visi L'installation n'est aléquates pourque Une nouvelle visi C. L'installation n'est aléquates pourque Une nouvelle visi	Nombre de circuits termis STALLATION: voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes: conforme. Le dispositif de protection lo 1/20/20 (ROIB art. 271) ainsi st pas conforme. Elle peut rester en se l'installation ne constitue pas un date de contrôle doit être effectuée au pst pas conforme.	service of section at schema(s) unifilaire(s) qui sont parties in service of section section at a courant différentiel résiduel a été plombé. Le procha qu'après toute modification importante ou toute extenervice à condition de rémédier sans tarder aux infraction ager pour les personnes et les biens.	ommercial on Devis one of the control ain examen de contrôle de l'installation doit not constatées et de prendre les mesures
Nombre de tableaux : DESCRIPTION DE L'INS L'installation est citre effectué pour L'installation n'est adéquates pourque Une nouvelle visi L'installation n'est aléquates pourque Une nouvelle visi L'installation n'est aléquates pourque Une nouvelle visi C. L'installation n'est aléquates pourque Une nouvelle visi	Nombre de circuits termis STALLATION : voir schéma(s) de article 269 (A.M. 27 juillet 1981). u notes : conforme. Le dispositif de protection le JUNE (RGIB art. 271) ainsi st pas conforme. Elle peut rester en se l'installation ne constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au puite de contrôle doit être effectuée au protection de constitue pas un da ite de contrôle doit être effectuée au p	service condition de rémédier sans tarder aux infractioning pour les personnes et les biens.	ain examen de contrôle de l'installation doit asion notable de l'installation.

Document, DS177, 07.10.1999 Succursales:

1083 Bruxelles Av. Charles Quint 2 9220 Hamme St. Jansstraat 29

8000 Brugge St. Pietersmolensway 8

tél.: 02/482 08 18 tél.: 052/49 99 19 tél.: 050/31 58 00 fax: 02/482 08 11 fax: 052/49 99 11

000814

Liste des protections et affectations :

A: Différentiel 300mA/63A

B: Différentiel 30mA/63A

C: Chaudière

D: Lave linge

E: Sèche linge

F: Salle de bain

G: Eclairage extérieure + spots escalier

H: Prises garage

I: Alarme

J: Plaque de cuisson

K: Eclairage 1er + W.C

L: Eclairage 2 etage

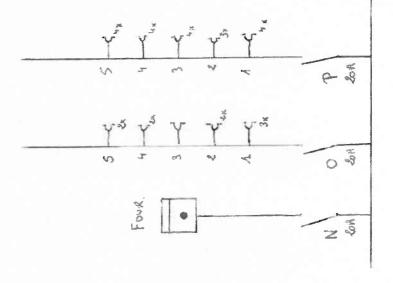
M: Eclairage rez-de-chaussée + garage

N: Four

O: Prises salle à manger, cuisine, hotte, frigo et micro-ondes

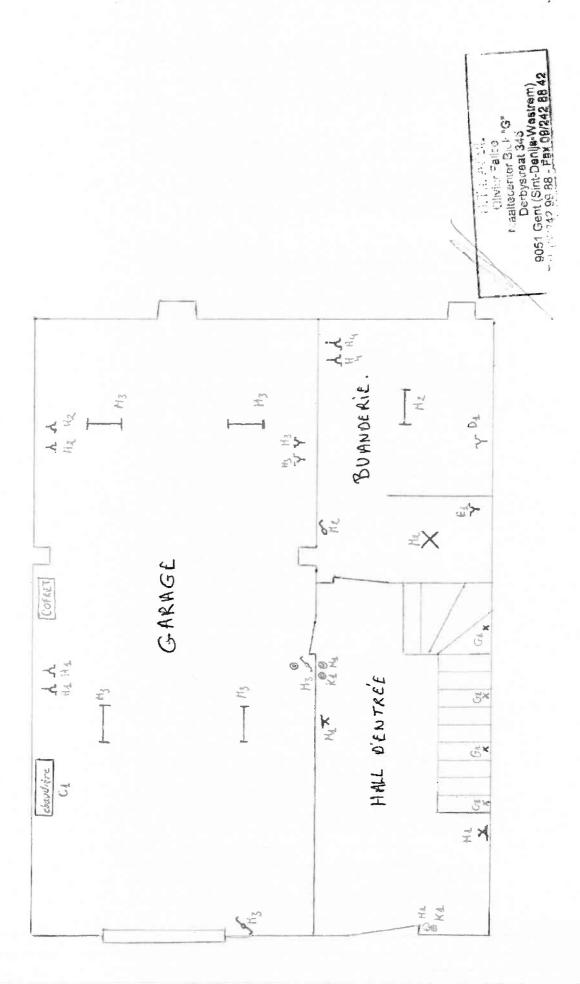
P: Prises salon, chambre 1, chambre 2 et chambre 3

B.T.I. ASSL
Olivier Falise
Olivier Falise
Maallecenter Blok "G"
Derbystraat 348"
g051 Gent (Sint-Denijs-Westrem)
Tel. 05:242 99 38 - Fax 09/242 88 42



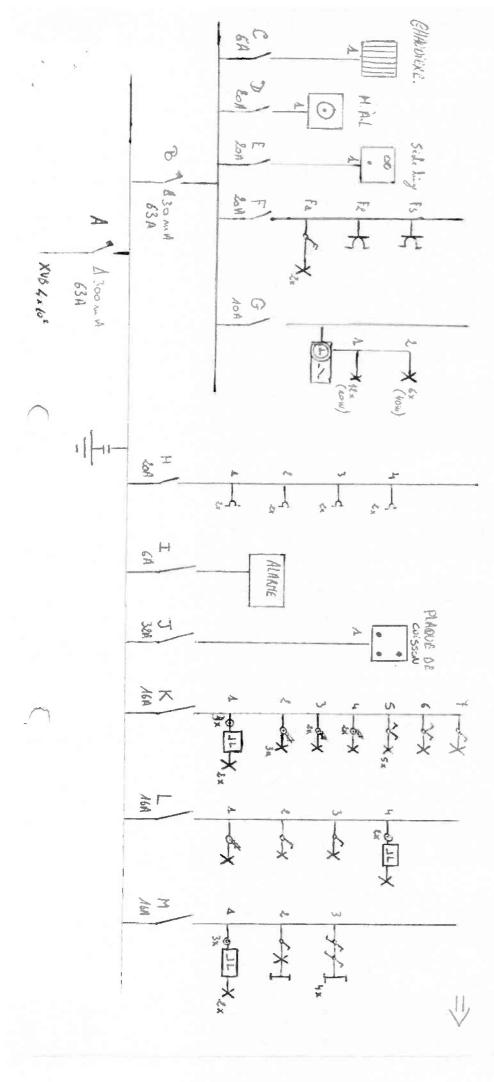
1.2

1



1en ETHGE

2 em ETAGE.



B.T.I. ASBL
Olivier Falise
Maaltecenter Blok "G"
Derbystraat 345
9051 Gent (Sint-Denijs-Westrem)
Tel. 09/242 99 88 - Fax 09/242 88 42

11/08/2000